

La lettre du SNUipp Isère

Lundi 28 avril 2008 ([version pdf ici](#))

Cette lettre électronique est envoyée en complément de l'Écho des cours posté le 25 avril.

Merci de communiquer cette lettre aux collègues de l'école

Sommaire

- Suppression du samedi matin, organisation du temps de service : beaucoup de questions sans réponses !
- 1^{er} mai : manifestation à 10 heures
- Grève du 15 mai : appel intersyndical.
- Manifestation pour l'école publique dimanche 18 mai à Paris : inscrivez-vous !
- Base élèves :
 - Rassemblement devant l'Inspection académique, mercredi 30 avril à 16 heures
 - Caisse de solidarité, soutien aux collègues menacés de retrait de salaire

■ Suppression du samedi matin, organisation du temps de service

Le Ministère a publié le projet décret relatif au temps de service des enseignants du premier degré, instituant la « semaine de 4 jours » pour les élèves.

Ce décret stipule que les enseignants consacreront :

- 24 h hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves
- 3 heures hebdomadaires en moyenne annuelle, soit 108 h annuelles à des activités qui se répartissent comme suit :
 - soixante heures consacrées à de l'aide personnalisée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et au temps d'organisation correspondant.
 - vingt-quatre heures consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés soit une augmentation de six heures par rapport à la réglementation actuelle.
 - dix-huit heures permettant l'animation pédagogique et la formation soit une augmentation de six heures par rapport à la réglementation actuelle.
 - six heures enfin iront, comme cela est déjà le cas actuellement, à la participation aux conseils d'école obligatoires.

Le projet de décret précise que les cent huit heures annuelles de service sont effectuées sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription dans laquelle se trouve l'école où exercent les enseignants concernés.

Le SNUipp a déjà dénoncé ce système stigmatisant les élèves en difficulté, qui ne respecte pas le rythme de l'enfant, qui sonne le glas des RASED et qui à terme ne permettra pas de lutter contre l'échec scolaire.

A noter également que le décret prévoit que « dans le cas où les soixante heures précitées ne peuvent être intégralement mobilisées pour de l'aide personnalisée, elles sont consacrées au renforcement du temps de formation des enseignants hors de la présence des élèves ».

Est-ce que cela signifie que, dans les écoles où les élèves sont le moins en difficulté, les enseignants pourront avoir une formation continue, alors que dans les écoles où les élèves sont en difficulté, les enseignants ne pourront bénéficier d'une telle formation ? Cela créerait une inégalité d'accès à la formation continue totalement inadmissible. Comment alors pérenniser une équipe sur les écoles les plus difficiles si on ne permet plus aux enseignants de partir en formation ?

Enfin, ces heures seront effectuées sous la responsabilité de l'IEN. Est-ce que cela veut dire que l'organisation sera imposée par l'IEN ? Comment ? Le conseil des maîtres pourra-t-il faire des propositions ? Y aura-t-il une uniformisation sur toute la circonscription ?

Beaucoup de questions sans réponses. Nous les poserons à l'Inspecteur d'Académie

■ 1^{er} Mai ([téléchargez le tract ici](#))

Salaires, emploi, retraite, santé, études, solidarité : les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, FO, UNSA, UNEF, UNL vous donnent rendez-vous

Jeudi 1^{er} mai à 10 heures, place de la gare à Grenoble.

■ Grève du 15 mai : appel intersyndical

Ce sont maintenant la FERC-CGT, la FSU, le SGEN-CFDT, l'UNSA-Éducation et SUD Éducation qui appellent à la grève pour le 15 mai. Les rencontres intersyndicales vont se poursuivre au niveau national et départemental.

Pour une politique éducative ambitieuse **Appel à la grève le 15 mai**

Dans l'Éducation nationale les mobilisations s'amplifient et portent l'exigence de moyens pour la réussite et la démocratisation du système éducatif. Le budget 2008 qui sera appliqué à la prochaine rentrée est fortement contesté.

Ces mobilisations s'opposent aux 11200 suppressions de postes qui entraîneront des classes surchargées, rendant impossible le suivi individuel des élèves. Dans le second degré cela va conduire à des disparitions de formations et d'options et la fin de dispositifs pédagogiques et de soutien innovants.

Conjuguée aux retraites de moyens, la mise en place précipitée, sans réflexion préalable et sans concertation suffisante, du bac pro en 3 ans dans les LP, suscite des inquiétudes légitimes quant à la prise en charge des élèves en enseignement professionnel en particulier ceux qui sont en difficulté.

Dans le premier degré les projets de programmes traduisent une vision passéiste et rétrograde de l'École, ainsi qu'un recul pédagogique et didactique. Ils remettent en cause les cycles et s'accompagnent d'une apparente volonté d'externaliser l'aide aux élèves en difficulté en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles.

Ce budget de rigueur et les suppressions de postes qui en découlent auraient des conséquences néfastes sur la qualité du service public dans l'Éducation nationale et dans l'Enseignement agricole public. Il se traduirait par une aggravation des conditions de travail pour l'ensemble des personnels (enseignants, ouvriers, administratifs, personnels de santé, sociaux, ...)

Les annonces budgétaires, la volonté de ne pas remplacer le départ en retraite d'un fonctionnaire sur deux pour les prochaines années, en lien avec la Révision Générale des Politiques Publiques et le projet de loi sur la mobilité, confirment que cette politique de régression pourrait s'installer dans la durée.

La transformation de l'École implique une toute autre dynamique pour le système éducatif et pour les métiers de l'éducation.

- Pour obtenir des budgets ambitieux qui permettent une transformation de l'École,
- Pour mettre en œuvre une autre politique éducative visant la réussite de tous les élèves

Les organisations signataires appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations en cours au plan national et local. FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Éducation, SUD Éducation

Elles appellent à faire du jeudi 15 mai une journée de grève nationale.

La FAEN consulte ses instances et se déterminera le 6 mai.

■ Manifestation le 18 mai à Paris

Reportez-vous à la page 3 de l'Écho des cours n°89 ([version pdf ici](#))

■ Base élèves

Rassemblement devant l'Inspection académique, mercredi 30 avril à 16 heures.

Le CIRBE (collectif de parents et citoyens contre Base élèves) appelle à un rassemblement devant l'Inspection d'académie le 30 avril à 16 h, date butoir de rentrée des données dans BE fixée par l'Inspecteur d'Académie pour les écoles de la première tranche. [tract](#)

Les parents d'élèves, souhaitent montrer à cette occasion leur solidarité avec les directrices et directeurs menacés de retrait de salaire et collecteront pour alimenter la caisse de solidarité.

Le SNUipp appelle les collègues à participer à ce rassemblement, nous remettrons à cette occasion les pétitions collectées et les motions de conseils d'école.

Caisse de solidarité, soutien aux collègues menacés de retraites de salaire : nous mettons en place de manière intersyndicale une caisse de solidarité. Si vous êtes concernés par des sanctions ou que vous souhaitez souscrire, renseignez vous à la section.

■ Défense des services publics, signez la pétition !

Vous trouverez en lien un appel « [Le service public est notre richesse : mobilisons-nous !](#) », signé par plus de 60 personnalités (universitaires, syndicalistes, militants associatifs, élus, écrivains,...)

<http://service-public-notre-richeesse.fr/>

Ne pas répondre directement à ce message mais à snu38@snuipp.fr